

4 décembre 2014

Élections de vos représentants au CTREA CENTRE

- Comité Technique Régional de L'Enseignement Agricole -

Edito –

Cette fin d'année 2014 sera marquée par un temps fort de notre vie démocratique au plan professionnel, avec la tenue d'élections générales et cela pour les 3 versants de la Fonction Publique. L'enjeu est d'importance, car c'est pour les 4 années à venir que les personnels sont appelés à faire le choix de leurs représentants, et cela dans le contexte difficile que l'on connaît au niveau socio-économique, où plus que jamais les forces progressistes, porteuses d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, auront leur rôle à jouer en proposant et en s'opposant autant que nécessaire !

Or, faire le choix du SNETAP-FSU, c'est pouvoir compter sur les compétences d'une organisation représentative depuis près de 50 ans à date anniversaire... dans toutes les instances du Ministère et ce, du Conseil d'Administration d'EPL au Comité Technique Ministériel, en passant par l'ensemble des CAP et CCP, du Technique comme du Supérieur. Mais, c'est surtout s'appuyer sur un syndicalisme de terrain... loin des « hot-line » et autres communications de circonstances, occuper l'espace numérique n'ayant jamais remplacé l'action militante locale du quotidien.

Alors, à compter du 20 novembre par correspondance pour les commissions paritaires et le 4 décembre à l'urne pour les comités techniques, votez et faites voter SNETAP-FSU !

Vous avez dit CTREA... rôle et enjeux

Dans le nouveau contexte de l'établissement de la carte des formations professionnelles par les Conseils Régionaux et l'autorité académique (DRAAF-SRFD), les représentants des personnels au Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole (CTREA), en accord avec ceux qui siègent au Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA) et au Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN), donnent, après avoir débattu de cohérence régionale, une suite aux orientations prises dans chacun des établissements.

En outre, ils sont consultés pour avis sur les évolutions de l'Enseignement Agricole Régional par filières et par établissements en terme d'effectifs, de structures et des dotations correspondantes (dotation horaire et en personnels - enseignant, ATLS et AE), ainsi que, par la commission ad-hoc, sur l'application du protocole pour les CFA et CFPPA.

Enfin, les sièges obtenus par chacune des organisations au CTREA leur octroie une représentativité correspondante dans les Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Régionaux, dont le rôle est de s'assurer, en lien avec les commissions hygiène et sécurité des établissements, des conditions de travail de l'ensemble des personnels des EPLEFPA.



snetap
FSU.

En 2011 vous avez fait confiance au SNETAP-FSU en lui donnant 8 des 10 sièges au CTREA, le confortant encore par vos suffrages comme **première organisation représentative des personnels de l'Enseignement Agricole Public de la région Centre**.

Depuis 3 ans vos élus ont tout fait pour être à la hauteur de votre confiance. Vos voix sont notre force et les moyens d'intervenir devant le CTREA, mais également au CREA, au CHSCTREA, au CAEN, comme devant le Conseil Régional, avec l'appui de notre fédération la FSU, et dans les différentes instances locales...

A tous ces niveaux, vos représentants SNETAP-FSU se sont impliqués pour la défense et le développement de nos structures, pour l'amélioration de la qualité de la formation en exigeant le respect des référentiels, la défense des statuts de tous les personnels, le maintien et l'amélioration des dotations en personnels des différents services qui composent un établissement. **L'attachement du SNETAP-FSU à la communauté éducative, à notre communauté de travail dans toute sa diversité n'étant assurément pas un vain mot !**

Ainsi, avons-nous engagé à vos côtés un certain nombre de combats difficiles et sur lesquels nous continuons de nous battre pied à pied et non sans un certain nombre de résultats :

- x **pour améliorer les dotations de nos EPL en personnels administratifs et techniques**, forts de mobilisations régionales et locales, en soutien aux agents dans la tourmente, au bord du burn-out pour certains d'entre eux en 2012, puis à nouveau en 2014 à Fondettes, Châteauroux comme sur l'EPL 41, ou demain à Bourges...
- x **pour conforter les CFA-CFPPA et leurs personnels**, fort de la réaffirmation par la DRAAF des orientations du Protocole de 1998 dans un document officiel porté à connaissance des CA de nos EPL à la rentrée 2011, avec des avancées vers les 648h de temps de travail pour les formateurs à Bourges, à Fondettes, une reprise des négociations à Blois, Beaune... avant de nouveaux coups de frein et un récent recul inacceptable au CFPPA de Chartres (passage de 724h à 764h de FFE)... Le SNETAP-FSU, au côtés des personnels du CFAAD menacés à leur tour, ne renonce pas, ainsi le premier dossier dont le nouveau DRAAF a été saisi dès sa prise de fonction concerne l'EPL 28.
- x **pour soutenir les collègues maltraités et en situation de fragilité**, avec la mise en place d'un groupe de veille et d'alerte en vue de prévenir les situations de stress et de souffrance au travail, des exigences fortes quant aux moyens et aux prérogatives du CHSCTREA (droit de visite, d'alerte, d'enquête...) ou encore l'accompagnement en justice de collègues victimes de harcèlement !
- x **pour garantir nos missions de service public d'éducation**, à travers une offre de formation confortée en vue de répondre aux jeunes faisant le choix de l'enseignement public (ouvertures de nouvelles formations à l'image des CAPA de Chambray et de Montoire, déplaçonnements de nos effectifs...), une qualité d'enseignement préservée (heures obligatoires et dédoublements réglementaires respectés options facultatives financées, sections européennes confortées, dispositifs d'individualisation évalués...) un projet stratégique pour l'EAP du Centre enfin élaboré et un Comité Régional de Défense et de Développement de l'EAP actif, constitué d'élus, de représentants de parents et de la profession agricole attachés à la promotion de nos établissements...

2014-2018 : Nos engagements

Le SNETAP-FSU Centre poursuivra sa **lutte** contre toutes les tentatives d'atteinte aux structures de nos établissements et œuvrera à leur développement. Pour cela, nous continuerons à siéger avec assiduité et sérieux, en vue de vous représenter avec toute l'expertise et la détermination qui s'imposent.

Nous poursuivrons **collectivement** notre lutte contre la précarité et pour le respect intransigeant des textes réglementaires, donc de nos droits comme ceux de nos usagers.

Nous demanderons et obtiendrons les **expertises** thématiques nécessaires des services du DRAAF-SRFD. Le prochain travail de fond engagé à notre demande portera ainsi sur l'état de nos services « vie scolaire » en vue de les renforcer... Des rendez-vous sont par ailleurs déjà pris concernant nos exploitations agricoles qui demandent à être confortées, ou encore de nouvelles licences professionnelles qui restent à créer...

Enfin, grâce à notre implantation dans tous les établissements de la région, vous serez régulièrement informés de nos travaux – notre revue régionale « Vu et corrigé ! » tenant une place de choix en la matière – et pourrez ainsi faire remonter vos remarques, préoccupations et **propositions** afin que nous puissions au mieux défendre vos intérêts et ceux de l'Enseignement Agricole Public !

